

# Direction Nationale de l'Arbitrage



## BULLETIN DES ARBITRES FEDERAUX

N°145 - SEPTEMBRE 2018

Directeur de l'Arbitrage : Laurent Freyd - [laurent.freyd@echecs.asso.fr](mailto:laurent.freyd@echecs.asso.fr)  
Directeur de la communication : Dominique Dervieux - [diregdna@gmail.com](mailto:diregdna@gmail.com)

# TABLE DES MATIÈRES

## Contenu

Le mot du Directeur National de l'Arbitrage _____	2
Projet DNA 2.0 _____	4
Le mot du Directeur des Titres _____	8
Le mot du Directeur de la Formation _____	11
Le mot de la Directrice des Examens _____	13
Composition de la DNA _____	14

### Le mot du Directeur National de l'Arbitrage

Chers collègues

En publiant ce BAF dédié aux changements de cette rentrée 2018, j'aimerais partager avec vous ma satisfaction. Une satisfaction absolue, lorsque je pense à l'adhésion forte des acteurs de tout bord, au projet DNA 2.0 dont vous trouverez les points clés dans ce BAF. Une satisfaction relative, lorsque je me dis que nous aurions pu faire plus vite, mieux, communiquer plus en externe, ne pas négliger certains domaines ...



Il est primordial de placer haut la barre pour progresser, avec des objectifs ambitieux, mais il faut surtout se rappeler que nous tous qui sommes impliqués dans la DNA et ses projets de développement sommes des bénévoles qui donnent de leur énergie par passion et engagement pour notre fédération. Dans ce contexte, je ne peux que partager ma gratitude envers les membres de la DNA, les formateurs, les DRA et les superviseurs, pour leur investissement qui va au-delà du simple rôle d'arbitre : merci, merci, merci !

---

*« Face au monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement. »*

*Francis Blanche*

---

Début 2017, nous avons entamé les travaux pour faire évoluer notre direction qui fêtera ses 30 ans en 2019. Différentes étapes ont été franchies depuis la formation de la nouvelle équipe. Belfort 2017 a permis aux membres de la DNA de se connaître et de travailler en équipe lors du championnat de France des jeunes, pour poser les jalons du projet. Agen 2018, sur le même modèle, a impliqué les formateurs de la DNA en séminaire. Il reste beaucoup à faire, mais nous sommes en mesure de mettre en œuvre, dès cette rentrée, des changements pour que chacun puisse trouver l'arbitrage qui lui convient !

Conscients que s'engager dans l'arbitrage aux échecs, c'est souvent au départ par dévouement pour son club, nous avons souhaité que l'accessibilité soit facilitée. Sans dévoiler ce que Dominique Dervieux et Chantal Hennequin, en charge du secteur Education, nous expliqueront dans les articles dédiés, nous avons souhaité que la formation aux premiers niveaux d'arbitrage soit épurée des enseignements non pertinents et les examens plus en ligne avec le terrain.

## BAF 145 – LE MOT DU DNA

Voici plusieurs années que le titre d'arbitre jeune existe. En 2017, une passerelle avec l'UNSS a été établie. Nous voulons continuer à faire évoluer ce secteur, permettant à un arbitre jeune d'être arbitre principal (épaulé par un tuteur arbitre fédéral) dans les compétitions jeunes et d'officier en tant qu'adjoint dans les tournois de toute catégorie. Pour le succès de cette démarche, la DNA compte sur les arbitres expérimentés pour partager leur passion et leur savoir-faire avec les générations futures. Les évolutions des titres d'arbitres seront détaillées par Pierre Lapeyre.

Enfin, en ce début de nouvelle saison d'arbitrage, je souhaite que 2018-2019 soit mise sous le signe des DRA. En effet, améliorer la collaboration entre DNA et DRA constitue un 3e volet naturel dans la démarche de transformation que nous avons entamée, pour que les arbitres de tout niveau continuent à progresser et s'épanouissent dans ce rôle clé pour les manifestations échiquiennes.

Bonne rentrée et bonne lecture à toutes et à tous !

Laurent FREYD

Directeur National de l'Arbitrage

## Projet DNA 2.0

En près de 30 ans d'existence sous sa forme actuelle, la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE a su mettre en place les bases solides qui positionnent notre Direction en exemple de bon fonctionnement, tant au niveau fédéral que vu depuis l'international.

Sans faire une rétrospective complète, rappelons-nous que la structure actuelle s'est construite à l'époque des appariements manuels en tournoi et que le BAF, au format papier, était le moyen de communication le plus fluide.

Les missions de la DNA ont jusqu'à présent été déclinée essentiellement sur les domaines techniques et opérationnels. Ces activités sont en effet bien rôdées (administration des titres, formation, examens) et il est hors de question de dégrader ces processus-là. Néanmoins, depuis la nomination de la nouvelle équipe au début 2017, nous avons eu à cœur de faire évoluer les missions et la vision de la DNA pour les années à venir, ce qui a donné naissance au projet DNA 2.0.

Le projet DNA 2.0 a l'ambition de moderniser notre organisation interne, pour être mieux à même de répondre aux préoccupations des arbitres et également de rendre le cursus arbitral plus pertinent au regard des besoins du terrain. Je vous propose donc de revenir sur les 18 derniers mois, afin d'expliquer ce qui a changé au 1<sup>er</sup> septembre 2018 pour le secteur de l'arbitrage FFE.

### **Un projet en support à une évolution nécessaire**

Le Comité Directeur fédéral de mars 2017 entérinait la composition de la nouvelle équipe en charge de la Direction Nationale de l'Arbitrage. Lors du championnat de France des Jeunes à Belfort, l'équipe nouvellement formée a pu faire connaissance et poser les bases des travaux à venir. 2 axes de travail ont ainsi été définis :

- Faire évoluer le cursus des arbitres fédéraux, afin d'être plus cohérent avec les titres internationaux, d'améliorer l'alignement entre enseignement et examens et d'être plus pertinent envers les vraies préoccupations du terrain
- Moderniser l'organisation interne de la DNA

Ainsi, la mission de la DNA a été revue et rédigée comme suit, puis déclinée en 6 axes :

La D.N.A. a pour mission de diriger le secteur de l'arbitrage de la F.F.E.

Elle assure le développement du corps arbitral dans une culture d'excellence, pour des connaissances toujours pointues et des compétences homogènes sur le territoire ; ainsi que la supervision des tournois fédéraux, pour garantir le respect des pratiques et des règlements en vigueur.

L'idée qui a prédominé pendant l'intégralité de la démarche a été de préserver ce qui fonctionne bien, tout en acceptant que certaines orientations nouvelles étaient nécessaires. Autrement dit, la DNA très bien rôdée sur les sujets techniques (administration, formation, règlements) a l'ambition d'occuper également un rôle moteur dans le développement fédéral (management, développement, communication).

En complément, il nous a paru important de poser une vision pour la DNA, pour la durée du mandat en cours voire au-delà. Celle-ci nous servira de point de mire pour les projets à mener. Voici, en quelques mots-clés, les orientations :

- **Modernisation** : dans le but de soutenir une croissance du nombre de licenciés FFE, la DNA doit faire évoluer son organisation et ses outils, pour être en mesure de piloter ses effectifs plus efficacement.
- **Qualité** : en tournoi ou lors de formations, les connaissances et compétences techniques et relationnelles doivent sans cesse être entretenues, améliorées et démontrées, afin que les joueurs se sentent bien encadrés. Le rôle d'arbitre jeune doit être développé.
- **Communication** : que ce soit envers le corps arbitral ou pour la promotion auprès des autres acteurs fédéraux, la DNA doit permettre à chacun de trouver les informations utiles pour lui.
- **Networking** : dans un esprit de synergie avec les Directions Régionales de l'Arbitrage et les commissions fédérales, la DNA doit être moteur dans le travail collaboratif et encourager une vision d'ensemble sur les projets.

Enfin, pour assurer un suivi de l'activité et une cohésion d'équipe, nous avons mis en place, après Belfort, une réunion DNA mensuelle par Skype. Le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, l'équipe se réunit pour faire un état des lieux des secteurs, préparer les prochaines échéances et assurer l'avancement des projets. L'assiduité y est remarquable ! A l'heure où bon nombre de passionnés se sont vus impliqués dans le tournage du film « Fahim », à la DNA, nous ne sommes pas là pour faire de la figuration 😊 Cet engagement de toute l'équipe est très motivant.

Une fois ces fondations posées, il a fallu décider à quelle échéance mettre en place les nouveautés et comment organiser l'activité pour y arriver. Sachant que les évolutions à prévoir demanderaient un travail préparatoire conséquent, mais qu'il serait dommage de perdre une saison inutilement, nous avons ciblé la rentrée 2018-2019 pour l'activation des changements. Des adaptations ultérieures, basées sur la pratique du terrain, seront certainement nécessaires et utiles.

A défaut de communiquer très largement avec l'ensemble des arbitres, pour pouvoir rester concentrés sur les travaux (la « photo-finish » n'a été développée qu'en fin de saison 2017-2018), nous avons pris le parti de présenter régulièrement l'avancement du projet au Comité Directeur fédéral et d'impliquer principalement les formateurs sur la phase de « conception » du changement.

Ainsi, lors du championnat de France des Jeunes 2018 à Agen, autant de formateurs que possible ont été intégrés à l'équipe d'arbitrage, afin de se réunir en séminaire les 5 matinées libres de la semaine. Après avoir présenté à l'équipe les orientations du projet et les travaux initiaux sur les nouveaux titres et programmes de stage, les participants ont pu partager les bonnes pratiques de chacun, les difficultés rencontrées en stage ou encore évaluer la pertinence de certains sujets enseignés. Ces moments importants d'échange ont permis de finaliser ensuite la conception des changements, présentés en détail et validés par le CD fédéral, puis formalisés dans la nouvelle rédaction du RIDNA au courant de l'été 2018.

### **Poser les bases pour continuer à progresser**

Les directeurs concernés détailleront plus bas les changements dans leurs secteurs respectifs. Notons toutefois la logique liée aux éléments nouveaux pour cette rentrée 2018.

**Un cursus modernisé**, pour faciliter l'accès à l'arbitrage d'une part et encourager une culture d'excellence et de collaboration d'autre part. Les premiers niveaux d'arbitre fédéral (AF Club et AF Open de niveau 1) doivent permettre aux candidats d'être rapidement opérationnel (règles du jeu, règlements et outils appropriés) et d'officier dans les manifestations courantes. Ensuite, les arbitres souhaitant s'impliquer plus activement dans la formation de terrain des collègues (AF Open de niveau 2) ou l'international (AF Elite) doivent être soutenus dans leur démarche et encouragés à progresser continuellement. L'utilisation des superviseurs comme « coach » est une option qui nous semble primordiale pour renforcer le lien entre arbitres, tout en augmentant le niveau de qualité global des arbitres. Ceci a déjà été expérimenté avec succès lors de la saison 2017-2018.

**Des programmes de formation.** Jusqu'à présent, le contenu des formations, pour chaque niveau d'arbitrage, se résumait tout juste en quelques mots dans l'article correspondant du RIDNA. Un croisement entre activités d'arbitrage, textes de référence et niveau d'exigence attendu pour chaque titre d'arbitre a permis de composer des « modules » de formation et de formaliser de manière plus complète les contenus des stages d'arbitrage.

**Des guides pour les différents secteurs.** Jusqu'à présent, la grande majorité des informations de référence se trouvaient concentrée, de manière résumée, dans le RIDNA. L'accès central à l'information était bien pratique. En revanche, les arbitres, formateurs ou DRA se retrouvaient bien souvent dans le flou, par manque de détails. Nous avons pris le parti d'alléger le RIDNA, pour aller à l'essentiel et réduire le volume lié aux procédures directement décrites dans le texte. En parallèle, nous introduisons de nouveaux guides, en complément du guide des examens qui existait déjà. Il s'agit du guide de la formation, du guide de l'A.S.P. et du guide de l'arbitrage international. L'objectif de ces documents est d'aider à la compréhension du sujet couvert et de donner les procédures utiles à suivre.

La DNA a bien conscience que poser de nouvelles fondations sur un domaine aussi vaste impliquera forcément des adaptations futures, pour fluidifier encore le fonctionnement et améliorer la pertinence de chaque élément en place. C'est pourquoi nous comptons sur la collaboration de chacun de vous, pour accompagner ce changement au mieux et, surtout, faire remonter à la DNA ou à votre DRA par exemple, les commentaires ou idées qui permettront de garder une organisation solide et bien positionnée pour le développement du secteur de l'arbitrage FFE.

### **De nouveaux rôles à la DNA**

L'autre sujet majeur dans le projet DNA 2.0 a été l'évolution de l'organisation interne de la DNA. L'idée était de mettre notre direction dans le bon axe pour travailler efficacement dans le contexte actuel. Nous l'avons noté, certains domaines sont aujourd'hui bien couverts et il n'est pas question de dégrader volontairement le niveau de qualité ou d'expertise atteint. Ainsi, dans le domaine administratif, nous gardons en place un directeur des titres. Néanmoins, afin de mieux maîtriser les sujets moins creusés jusqu'à présent, nous introduisons un directeur juridique, dont le périmètre lié au statut social, juridique et fiscal des arbitres aidera à mieux maîtriser ce domaine méconnu.

L'un des défauts observés dans l'histoire de la DNA a pu être le décalage, lors de certaines sessions, entre enseignement en stage et sujets d'examens. Les postes de directeur de la formation et directeur des examens sont donc fusionnés en directeur de l'éducation. S'agissant d'une mission lourde, nous introduisons, de manière un peu plus formelle que l'existant actuel, un « pôle formation » et un « pôle examen ». Il s'agit de 2 groupes d'arbitres formateurs (2 ou 3) ayant pour mission d'aider le directeur de l'éducation dans la rédaction des programmes et des examens. Dans tous les cas, la DNA devra également s'assurer que les formateurs restent toujours « au top » pour assurer des bases solides aux nouvelles recrues.

Dans le domaine des règlements, il n'a pas semblé utile de garder un poste dédié à la traduction, mais plutôt de fonctionner également en mode collaboratif avec des arbitres expérimentés et compétents en langue anglaise, pour assurer les traductions sous la supervision du directeur des règlements.

Enfin, trois rôles s'ajoutent ou évoluent. Le directeur de la communication étendra ses compétences à des canaux de communication multiples, comparé à l'ancien directeur du BAF. Un directeur du développement est introduit, dans le but de soutenir les projets liés à la DNA, indirectement liés à l'administration des arbitres. Le directeur technique aura pour mission de couvrir les aspects liés aux outils propres aux arbitres (pendules, logiciels d'appariement, etc) ainsi que les procédures de gestion interne.

***Laurent Freyd, Directeur National de l'Arbitrage***



## Le mot du Directeur des Titres

A saison sportive nouvelle, règlements nouveaux. C'est le cas pour les titres d'arbitres de la DNA !

Les titres à compter du 1er septembre 2018 sont :

- Arbitre Fédéral Jeune (AFJ)
- Arbitre Fédéral de Club (AFC)
- Arbitre Fédéral d'Open (AFO)
- Arbitre Fédéral Elite (AFE)

Les deux derniers titres ont deux niveaux. Ce qui donne:

- Arbitre Fédéral d'Open 1 (AFO1)
- Arbitre Fédéral d'Open 2 (AFO2)
- Arbitre Elite 1 (AFE1)
- Arbitre Elite 2 (AFE2)

Les conditions d'obtentions du titre et les tournois pouvant être arbitrés selon le niveau sont décrits dans le Règlement Intérieur de la D.N.A (R.I.D.N.A)

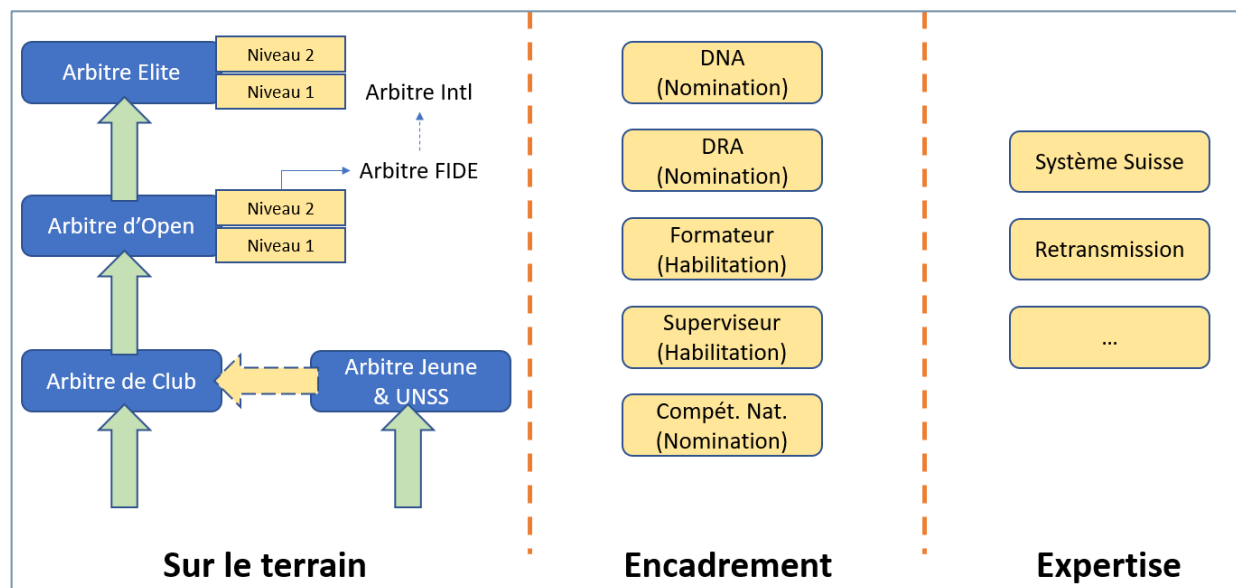
**Tableau de correspondance des titres des arbitres avec les nouveaux titres :**

Saison 2017-2018	Titre DNA 2.0	
AF4	AFC	Arbitre Fédéral Club
AF3	AFO1	Arbitre Fédéral Open 1
AF3 (sur dossier de chacun) AF2 (sans titre de la F.I.D.E) AF1 (sans titre F.I.D.E)	AFO2	Arbitre Fédéral Open 2
Arbitre F.I.D.E Arbitre International (quel que soit le titre fédéral)	AFE1	Arbitre Fédéral Elite 1
Arbitre International	AE2	Arbitre Fédéral Elite 2*

\* Sur proposition du directeur des titres, la D.N.A. peut octroyer le titre d'Arbitre Fédéral Elite 2 à un arbitre international ayant au moins 6 ans d'expérience dans l'arbitrage et démontré les compétences requises pour l'encadrement d'événements fédéraux majeurs listés dans le RIDNA.

# BAF 145 – LE MOT DU DIRECTEUR DES TITRES

## Schéma du cursus des différents titres et filières :



Il y a donc une nouvelle désignation et une nouvelle organisation.

La nouvelle désignation permet de mieux comprendre le niveau qu'il recouvre pour un interlocuteur en dehors du monde échiquéen et peut faciliter le montage de dossiers de subventions des clubs à destination de certaines institutions.

Par exemple, un arbitre fédéral de club permettra d'officier entre autres dans les Championnats de Clubs tandis que l'arbitre fédéral d'open pilotera un évènement échiquéen dans son ensemble.

La nouvelle organisation tient compte de trois paramètres :

- Un AF3 nouvellement titré pouvait dès le week-end suivant être en situation d'évaluer sur le terrain des arbitres stagiaires de différents niveaux en quête d'Attestation de Stage Pratique (A.S.P) sans avoir l'envie, le recul et surtout l'expérience de cette partie importante de la formation des arbitres.

Une condition d'ancienneté a donc été introduite afin que les arbitres fédéraux d'Open (AFO1) qui le souhaitent puissent acquérir de l'expérience avant de pouvoir passer le niveau suivant permettant de délivrer des A.S.P.

Les autres conditions se trouvent dans le RIDNA.

- Les AF2 suivaient un stage dont une partie du programme ne pouvait être utilisable en pratique que lorsqu'ils devenaient au moins arbitre FIDE. Ce niveau a été supprimé. Tous les AF2 sans

## BAF 145 – LE MOT DU DIRECTEUR DES TITRES

titre de la FIDE sont donc arbitre fédéral d'Open de niveau 2 et possèdent donc une bonne expérience par la validation des UV qui les aidera pour passer le stage FIDE.

- Le titre d'arbitre fédéral 1 était délivré à des arbitres expérimentés ayant montré une certaine ancienneté et implication/ investissement personnel dans l'arbitrage à différents niveaux régional, ligue voire national.

Plus récemment tous les arbitres qui obtenaient le titre d'Arbitre FIDE devenaient automatiquement AF1.

Ce niveau a donc été supprimé au profit de l'obtention des titres de la FIDE (Arbitre FIDE et Arbitre International)

***Pierre Lapeyre, Directeur des Titres***

## Le mot du Directeur de la Formation

Le thème de la formation a été le pilier de la réflexion sur cette refonte de la DNA.

Garder les acquis de la structuration de l'arbitrage par la création de la DNA il y a presque 30 ans tout en l'améliorant pour répondre encore mieux aux défis que nous propose le monde d'aujourd'hui.

Je vais donc faire un tour succinct des évolutions de la formation. Certains pourraient trouver les modifications accessoires, il n'en est rien. L'essentiel sera dans la façon de travailler, avec une structure en évolution constante, proche et adaptée au terrain.

### Les Stages

Le contenu des stages est mis sous la forme de modules comme vous pourrez le voir dans le Guide des formations. Le cursus est simplifié également : deux portes d'entrée, Arbitre Jeune et Arbitre de Club. Le contenu de ces stages (Stage Arbitre Jeune SJ, Stage Arbitre de Club SC) est commun, avec un focus sur les compétitions jeunes et scolaires pour les Arbitres Jeunes. Élagué des éléments trop théoriques, il comporte tous les enseignements pour permettre les premiers pas dans le monde de l'arbitrage et fournir l'essentiel aux arbitres des clubs de la FFE.

Les arbitres désirant ensuite se perfectionner auront le stage d'arbitre d'Open SO. Équivalent de l'ancien stage S3, l'étude du système suisse sera toujours un gros morceau mais sera vue de manière plus pratique autour de l'utilisation de notre logiciel d'appariement, P.A.P.I.

Le stage S2 disparaît. Depuis plusieurs années et l'obligation d'être au minimum Arbitre FIDE pour arbitrer les tournois où une norme est possible, ils ne constituait plus qu'un stage préparatoire au stage FIDE. Dorénavant, les stages FIDE seront plus complets, sur 4 jours, examen compris.

### La Transition

A partir de septembre 2018, les stages S4 deviennent des Stages Arbitre de Club (SC), les stages S3 deviennent des stages d'arbitre d'open (SO).

Pour ceux ayant suivi en 2017-2018 un stage S4 ou S3, ne vous inquiétez pas, les examens des prochaines sessions tiendront compte des candidats ayant suivi les anciennes formations.

### L'accompagnement personnalisé

La DNA souhaite donner plus d'éléments et d'aide aux arbitres de terrain qui peuvent être confrontés à des problèmes. Au niveau des stages, cela se traduira par des éléments de savoir être, permettant de

## BAF 145 – LE MOT DU DIRECTEUR DE LA FORMATION

gérer plus facilement les conflits. Au niveau de la formation, les ASP seront décernées par des arbitres plus expérimentés et le rôle des superviseurs sera renforcé au niveau des ligues.

### Les formateurs

Les anciens textes plaçaient le titre de formateur dans la continuité des autres formations, le formateur « en haut ». Il n'en est rien, les formateurs sont seulement l'une des composantes de l'expertise de niveau 2 pour les arbitres Elite désormais. Cela devient une habilitation à former des arbitres fédéraux. Le cursus reste le même mais pour conserver leur habilitation les formateurs devront justifier d'une mise à jour régulière de leurs connaissances. C'est la DNA qui évalue le nombre de formateurs nécessaires au bon fonctionnement du secteur. Lorsque de nouveaux formateurs devront être recrutés, la D.N.A. publiera une annonce et organisera les entretiens préalables à la sélection des arbitres intéressés et au déclenchement de leur cursus de formateur.

### La Mallette du formateur

Initiée lors du séminaire des formateurs qui a eu lieu à Agen en avril dernier, cette boîte à outils permettra aux différents formateurs de disposer d'outils communs qui leur simplifiera la préparation de l'animation de leurs stages et harmonisera les pratiques pour les stagiaires. Cette « mallette » sera mis en ligne prochainement pour un accès aisé et son enrichissement progressif par les formateurs eux-mêmes.

Pour terminer, j'encourage tout le monde à lire avec minutie le nouveau RIDNA, à poser des questions aux différents interlocuteurs de la DNA et également à signaler leur disponibilité pour travailler sur un sujet particulier.

***Dominique Dervieux, Directeur de la Formation***

## Le mot de la Directrice des Examens

Le projet DNA 2.0 se décline également dans le secteur des examens.

Les examens resteront semi-annuels (juin/décembre) et alternativement le matin et l'après-midi.

Les Unités de valeur changent, selon le tableau ci-dessous :

AVANT	A COMPTER DU 01/09/2018	DURÉE DE L'EXAMEN
U.V.J.	<b>U.V.R.</b> (Unité de Valeur Règles du Jeu)	2 heures
U.V.1		
U.V.1 Bis	<b>U.V.C.</b> (Unité de Valeur Compétitions Fédérales)	2 heures
U.V.2	<b>U.V.O.</b> (Unité de Valeur Organisation)	1 heure
U.V.3	<b>U.V.T.</b> (Unité de Valeur Tournoi)	3 heures
U.V.4	Disparaît	
U.V.5	Disparaît	
U.V.6	<b>Mémoire de Formateur</b>	

Quelques explications complémentaires :

- L'UV Règlement (U.V.R.) est commune aux arbitres jeunes et arbitres de club (seuls environ 10% des questions sont dédiés au titre visé, le reste est un tronc commun). L'intérêt est de faciliter la passerelle entre les 2 titres : une fois l'âge requis atteint, un jeune n'a simplement qu'à valider une UVC pour obtenir le titre d'arbitre de club.
- L'UV Organisation (U.V.O.) reprend les fondamentaux de l'UV2 en excluant les sujets peu pertinents, tels que la gestion d'une coupe, pour se focaliser sur les compétences utiles à l'arbitre en open. Sa durée est réduite à 1 heure, afin que l'UV Tournoi (U.V.T.) permette de démontrer, en 3 heures, les compétences pratiques (utilisation du logiciel d'appariement) et les connaissances théoriques (fondamentaux du système suisse tels que savoir justifier une couleur ou un flotteur sur un appariement) incontournables en tournoi.
- Les anciennes U.V.4 et U.V.5. n'ont plus lieu d'être, étant donné que l'accès au niveau élite se fait au travers de l'examen FIDE. Les arbitres en cours de formation A.F.2. au 31 août 2018 et titulaires de l'une ou l'autre de ces UV seront catégorisés arbitre fédéral d'open de niveau 2.
- Un arbitre préparant son cursus de formateur devra préparer un mémoire de formateur (non plus une Unité de Valeur) à soutenir devant un jury composé par le Directeur de l'Education en accord avec le DNA.

**Chantal Hennequin, Directrice des Examens**

## Composition de la DNA

Lors des 18 derniers mois, la DNA a travaillé aux changements qui vous ont été présentés ci-dessus. Au départ de Francis Delboë en fin de saison 2016-2017, j'avais pris le parti de fonctionner à 8 pour la suite du projet et de compléter l'équipe lors de la mise en place des nouveaux rôles. Stéphanie Giua a également souhaité voguer vers d'autres horizons en cette rentrée 2018-2019. La DNA les remercie chaleureusement, tous les 2, pour leur contribution dans nos travaux.

En attendant de pouvoir officiellement valider de nouveaux entrants lors du Comité Directeur de novembre 2018, voici comment va fonctionner la DNA « interim » dans les mois qui viennent.

En soutien aux directeurs nationaux, j'ai fait appel à 3 nouveaux collègues, en tant que chargés de mission. Il s'agit de Rachid Heddache (AFO2 – DRA ligue EST), Loriane Lebret (AF – ligue HDF) et John Lewis (AI – IDF). Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe !

DNA	Laurent FREYD
DNA-adjoint	Dominique DERVIEUX
Directeur de l'Education	Chantal HENNEQUIN, avec Dominique DERVIEUX et Rachid HEDDACHE pour soutenir la transition sur le secteur
Directeur des Titres	Pierre LAPEYRE
Directeur Juridique	Pierre LAPEYRE
Directeur des Règlements	Luc FANCELLI, avec John LEWIS pour soutenir la transition sur le secteur
Directeur Technique	Eric DELMOTTE
Conseiller Technique	Gilles RIVET
Directeur Développement	Laurent FREYD, avec Loriane LEBRET pour mettre en place ce nouveau rôle
Directeur Communication	Dominique DERVIEUX